



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026 RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027


AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, pour le deuxième exercice débutant le 1er janvier 2026, a été déposé le 8 septembre 2025 à mon bureau, et est disponible pour consultation.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 444, rang Saint-Antoine durant les heures d'ouverture, soit les lundis et mardis de 8h à 16h, ainsi que les mercredis de 9h à 17h.

Que toute demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, concernant la tenue à jour du rôle, doit :

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé;
MRC Pierre-de-Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 375-24 de la M.R.C. de Pierre de Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 24^e jour du mois de septembre 2025.


Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24 septembre 2025.


Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière